

Cycle 2

Français

REPÈRES ANNUELS

de progression

© Marie Genel - MENU



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

REPÈRES ANNUELS DE PROGRESSION POUR LE CYCLE 2

LANGAGE ORAL		
Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte		
<i>En lien avec la lecture</i>		
CP	CE1	CE2
Pour permettre aux élèves de s'engager dans l'écoute et de maintenir leur concentration, l'annonce préalable de l'objet de l'écoute est essentielle.		
Les élèves apprennent à mobiliser leur attention en fonction du but annoncé au préalable. Dans des conditions d'écoute favorables, les élèves prennent progressivement conscience des distracteurs possibles (présence d'images, bruit, objets à toucher...), pour les intégrer et développer ainsi leur attention. La taille du groupe, la durée de l'écoute, la proximité du thème évoqué avec le vécu des élèves sont des facteurs de progressivité. La diversité des objets du propos permet l'ajustement de la progression : consignes simples, devinettes, explications, informations, présentations, récits... Les élèves commencent à comprendre les conditions d'efficacité d'une écoute. Les élèves apprennent également les mécanismes de la mémorisation. Dans les activités qui prolongent les situations d'écoute, les élèves reformulent, explicitent, récapitulent, répètent, réalisent, dessinent (etc.) pour affiner et construire leur compréhension, avec le guidage du professeur.	Les élèves portent leur écoute sur des objets du propos de plus en plus variés, d'une durée et d'une complexité de plus en plus importantes (consignes, énoncés, devinettes, charades, exposés, textes rédigés par les élèves, textes documentaires...). Les conditions d'écoute peuvent également varier : seul au casque, en groupe restreint, en groupe classe, avec ou sans présence du professeur. Les élèves poursuivent la compréhension des mécanismes qui rendent leur écoute active (repérage et sélection des informations, construction de liens avec ce qui est déjà connu, mobilisation du vocabulaire employé et mémorisation). Ils repèrent et expliquent les éventuelles pertes de compréhension (mots inconnus, syntaxe problématique, univers éloigné ou écoute perturbée). Les activités qui prolongent les situations d'écoute se poursuivent en se diversifiant et se complexifiant (reformulation, tri, catégorisation, explicitation, récapitulation, dessin, résumés...).	Les élèves sont progressivement plus autonomes lors d'une écoute. Ils effectuent des actions construites grâce aux connaissances apportées par cette écoute active et efficace. Ils consolident leur capacité d'écoute dans des activités diverses qui font varier les paramètres (durée, complexité, diversité des objets du propos) et les conditions matérielles (taille du groupe, environnement...). Ils ont conscience des facteurs d'une écoute efficace : repères pris pour comprendre, mémorisation des mots découverts lors de l'audition, visualisation de la cohérence du discours, mobilisation des connaissances personnelles sur le sujet évoqué... Les élèves s'entraînent régulièrement à écouter pour automatiser et acquérir ces procédures. La programmation fréquente d'activités d'écoute, suivies de tâches diversifiées et de temps qui incluent l'explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire entendu, est indispensable et se pense en liaison avec tous les champs d'apprentissages.

LANGAGE ORAL (suite)

Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de texte

En lien avec la lecture

Un climat de classe serein est indispensable à une écoute et à une prise de parole de la part de chacun des élèves.

Les conditions d'efficacité des prises de parole font l'objet d'un enseignement explicite qui comprend un guidage important de la part du professeur **dans un premier temps**. Les élèves expérimentent les variations de la voix en fonction de l'effet désiré. Ils apprennent à articuler les mots, à lever le regard en direction de leur auditoire, même lors de lecture à voix haute (préparée). Ils reçoivent des conseils explicites sur la présentation d'un objet, d'un livre.

Les élèves comprennent progressivement qu'une prise de parole s'anticipe et se prépare afin de clarifier leurs propos.

L'organisation de la classe en groupes restreints **en début d'année** est préférable, notamment pour engager les petits parleurs à oser prendre la parole. La taille de l'auditoire augmente au fur et à mesure de l'année.

L'enregistrement suivi d'une écoute ou d'un visionnement favorise l'analyse des progrès des élèves.

Tout au long de l'année, les élèves mettent en voix et récitent des comptines, poèmes, textes. Les techniques de mémorisation et de restitution ont préalablement fait l'objet d'un enseignement explicite, dans le cadre des activités quotidiennes de la classe. La mémorisation peut être consolidée en dehors de la classe.

Le guidage du professeur est encore nécessaire mais diminue progressivement au fil de l'année, en fonction des besoins de chaque élève.

La durée des prises de parole augmente en prenant en compte une nécessaire différenciation. Les différents types de discours sont mobilisés : raconter, décrire, expliquer...

Les temps d'analyse se poursuivent (enregistrement vidéo, audio) et servent de points d'appui à la constitution d'outils de référence (critères, fiches méthodologiques...).

La préparation des prises de parole devient de plus en plus exigeante : précision du lexique et structuration du propos. Les élèves apprennent à se constituer des points d'appui à l'écrit lorsque leurs compétences le permettent.

Dans le cadre de projets de classe (apprentissage d'un nouveau jeu, découverte d'un livre, compte-rendu d'une visite ou d'une expérience...), ils prennent la parole devant un auditoire de plus en plus diversifié (groupe restreint d'élèves, groupe classe, correspondants, élèves d'autres classes de l'école...).

La mémorisation des textes récités ainsi que les mises en voix (saynètes, poèmes, ...) sont réalisées en classe.

L'autonomie des élèves est visée tout en prenant en compte une différenciation encore nécessaire.

Les élèves mobilisent plus fréquemment la technique de l'exposé dans les divers enseignements. Ils préparent en classe les contenus et la forme de l'exposé.

Les types de discours sont de plus en plus diversifiés et la prise de parole dure plus longtemps.

Les élèves utilisent les techniques enseignées pour être écouté : cibler l'adhésion de l'auditoire, installer la connivence avec ceux qui écoutent (demander à un élève de reformuler, jalonner son discours de questions pour faire participer l'auditoire, varier ses déplacements, adapter son débit...).

Dans les prises de parole du professeur ou d'un élève, ils observent et repèrent ces techniques pour les intégrer et améliorer ainsi leur discours.

Les élèves mémorisent des textes de plus en plus longs et diversifiés (poèmes, extraits de romans, leçons, saynètes...). Ils identifient leurs procédures de mémorisation.

LANGAGE ORAL (suite)

Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe)

L'espace social de la classe est un lieu privilégié pour expérimenter des situations d'échanges variées. Les règles de prise de parole et d'échanges sont élaborées collectivement puis affichées dans la classe. Elles évoluent tout au long du cycle et peuvent être un outil de liaison d'une classe à l'autre. Maintenir un cadre exigeant quant aux contenus des échanges permet plus rapidement aux élèves de prendre conscience des fonctions de l'oral.

Les situations d'échanges proposées en classe font l'objet d'une réflexion lors de la préparation de la séance et doivent avoir pour but d'enrichir le lexique, les structures de phrases et les organisateurs de discours. La correction des structures syntaxiques erronées est systématique pour permettre à l'élève de mémoriser correctement les formulations attendues. Réalisée par le professeur **en début du cycle**, elle pourra être progressivement prise en charge par les élèves.

Les situations d'échanges sont variées et l'écoute fait l'objet d'un enseignement. En début d'année, les élèves répètent et reformulent fréquemment ce qui vient d'être dit en restant dans le contexte des propos précédemment tenus. Au fur et à mesure de l'année, les élèves questionnent, interrogent, complètent, transforment le propos d'un autre élève.

Progressivement, les élèves apprennent à exprimer un point de vue (à propos de l'interprétation d'un texte ou dans la régulation de la vie de classe).

Dans des situations adaptées, les élèves emploient les temps du passé (passé composé, imparfait), utilisent des organisateurs de discours et un lexique spécifique au contexte du domaine d'apprentissage.

Les élèves, répartis en groupes de travail, apprennent peu à peu à prendre en compte la parole de l'autre, à construire des démarches ensemble, à proposer des solutions ou des raisonnements collectifs.

La préparation de la prise de parole est guidée par le professeur (ce que l'on veut dire, comment on le dira, recherche et tri des arguments).

Les moments de débats sont plus nombreux et s'organisent dans divers enseignements (débat réglé, débat d'interprétation...).

Les élèves emploient des temps et des modes verbaux variés à bon escient (en lien avec les organisateurs de discours).

Dans des travaux de groupes, les élèves multiplient les occasions d'échanger, d'exposer leur point de vue, de justifier leur propos et d'argumenter. Ils développent le vocabulaire qui permet de le faire et accroissent leur aisance orale.

Les élèves échangent et débattent sur des sujets qui n'attendent pas de bonnes réponses, mais qui procurent des occasions de s'écouter, de partager, de s'engager (notamment en lien avec l'enseignement moral et civique).

Adopter une distance critique par rapport au langage produit

Dans un climat de confiance, les élèves acceptent le regard critique du professeur ou d'un élève. Ils cherchent à améliorer une formulation.

Les élèves élaborent, partagent et explicitent les critères d'une prise de parole réussie. Ils participent à l'évaluation des prestations orales.

Dans un climat de classe serein et confiant, les élèves reprennent les critères d'une prestation orale réussie, établis au CP, et les complexifient collectivement. Les élèves apprennent à les utiliser lors de l'évaluation de leur propos ou ceux de leurs pairs.

Des enregistrements favorisent l'analyse du langage produit et la reformulation.

Les élèves prennent en compte les critères d'une prestation orale réussie pour évaluer leurs propos et s'autocorrigent spontanément à partir des outils élaborés depuis le début du cycle.

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée

En lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage, l'analyse de la langue et le vocabulaire

Dans la continuité de l'école maternelle, les élèves réactivent **à la rentrée** leurs habiletés sur le découpage des mots en syllabes.

Puis, les enfants qui ont encore des difficultés à isoler les phonèmes-consonnes dans les syllabes travaillent cette compétence **en tout début d'année** (la conscience phonologique ayant été développée en grande section de maternelle).

La capacité à segmenter des syllabes simples (CV : consonne-voyelle, VC, CVC) en phonèmes et à fusionner des phonèmes pour trouver la syllabe correspondante facilitera fortement l'apprentissage du code alphabétique

L'apprentissage systématique des correspondances graphèmes-phonèmes (CGP) s'effectue tout au long de l'année et débute dès la rentrée à un rythme soutenu de 2 correspondances par semaine à partir de graphèmes réguliers, fréquents et facilement prononçables pour atteindre 12 à 15 CGP en **fin de période 1**.

En **période 1**, les élèves décodent des syllabes puis des mots simples. Ils accèdent à la compréhension du code de l'écrit grâce à des phrases puis des textes que les élèves sont capables de déchiffrer en fonction de la progression de l'étude des CGP. Cet apprentissage est progressivement automatisé, en lien avec des activités d'écriture.

Tout au long de l'année, l'identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques visant à automatiser le décodage.

Les élèves prennent appui sur les éléments de morphologie étudiés (familles de mots et affixes) pour identifier plus rapidement des mots.

Les activités portant sur l'étude des CGP évoluent vers une prise de conscience de règles orthographiques liées à ces correspondances : prise en compte de l'environnement de la lettre (c avec e et i par exemple), prise en compte des régularités et des fréquences (eau en fin de mot, [ʒ] ► g en finale de mots...).

Ce travail d'identification des mots écrits est systématiquement conduit en lien avec des activités d'encodage de mots et d'écriture de phrases dont la taille et la structure se complexifient.

Par les lectures et relectures orales des textes étudiés, très fréquentes en **périodes 1, 2 et 3** les élèves, qui ont automatisé le décodage au CP, augmentent le nombre de mots reconnus directement.

Ils prennent en compte la morphologie pour identifier des mots de manière plus aisée (exemples : re-commencer, voiturette).

Tout au long de l'année, les compétences phonologiques et la connaissance des CGP sont réinvesties en étude de la langue pour identifier les régularités et les irrégularités dans le but d'institutionnaliser les règles orthographiques.

Un travail de lecture régulier tout au long de l'année, sur des textes de plus en plus longs (jusqu'à deux pages) consolide l'automatisation du décodage pour l'ensemble des élèves.

La mobilisation de ces connaissances est attendue en situation d'écriture.

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (suite)

Comprendre un texte et contrôler sa compréhension

En lien avec l'écriture

En **périodes 1 et 2**, des textes lus par le professeur font l'objet d'un enseignement de la compréhension dans la continuité de l'école maternelle (rappels de récits, recherche d'informations et justification, repérage des personnages et de leurs états mentaux, caractérisation, échanges guidés, représentations diverses : dessin, mise en scène...).

L'apprentissage du décodage autonome de mots et de courtes phrases permet de travailler l'intégration du sens au sein de la phrase. En **périodes 3-4-5**, la progression dans l'étude des CGP permet aux élèves d'accéder à des textes déchiffrables.

Les activités de compréhension de textes entendus se poursuivent pour permettre aux élèves d'accéder à des textes plus complexes qu'en lecture autonome.

Tout au long de l'année, l'enseignement explicite de la compréhension permet aux élèves de développer le contrôle de la compréhension.

Les élèves étudient cinq à dix œuvres dans l'année.

En début d'année, les textes et les ouvrages sont lus par le professeur et permettent de poursuivre la constitution d'une première culture des textes du patrimoine et de la littérature de jeunesse. La progression est bâtie autour des personnages, des structures de récit, des scénarios-types dont la complexité augmente au fil de l'année. Ce travail favorise la compréhension de textes lus en autonomie. **En période 3**, les élèves lisent eux-mêmes des œuvres adaptées à leur capacité de lecture.

Tout au long de l'année, les élèves sont confrontés, en situation de lecture autonome, à la compréhension de textes dont la complexité augmente progressivement. En **périodes 1 et 2**, les lectures du professeur sont encore utilisées pour l'accès à des textes plus complexes et pour lire des livres en réseau, tout au long de l'année.

L'enseignement explicite de la compréhension est conduit **dès le début de l'année**, collectivement ou par groupes. La justification des réponses (informations, interprétations...) engage la confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses.

La démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte se poursuit (verbalisation des stratégies, attitude active et réflexive) de manière à développer chez les élèves une première autonomie face aux textes. Des débats d'interprétation sont conduits au sujet d'ouvrages lus par le professeur.

Les élèves étudient cinq à dix œuvres dans l'année. Ces textes sont empruntés à la littérature patrimoniale et à la littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poème, théâtre). Les thèmes traités et les connaissances à mobiliser sont progressivement plus larges.

La compréhension des textes utilisés dans les différentes disciplines nécessite un enseignement spécifique tout au long de l'année. La complexité des supports informatifs s'accroît.

Tout au long de l'année, les élèves améliorent et automatisent la compréhension. Ils développent les compétences d'expression à l'oral et à l'écrit, diversifient leurs expériences de lecture et augmentent leurs connaissances sur le monde.

La démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte se consolide (explicitation des stratégies, justification, attitude active et réflexive) de manière à développer l'autonomie des élèves.

Ils mobilisent leurs compétences en lecture autonome.

Les élèves étudient cinq à dix œuvres dans l'année. Ces textes, empruntés à la littérature patrimoniale et à la littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poème, théâtre) sont plus complexes du point de vue de la linguistique.

Tout au long de l'année, les élèves lisent des textes variés : récits, textes composites, textes informatifs, prescriptifs... Ils lisent dans toutes les disciplines et développent des compétences de compréhension spécifiques à ces disciplines.

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (suite)

Comprendre un texte et contrôler sa compréhension (suite)

En lien avec l'écriture

L'étude de la langue est intégrée aux activités de lecture. **Dès le début de l'année**, l'attention des élèves est orientée vers la prise en compte et la mémorisation de l'orthographe des mots décodés. L'étude de la syntaxe des phrases et la mémorisation de l'orthographe des mots simples favorise la compréhension (par exemple, la recherche du sujet pour savoir de qui ou de quoi il est question dans la phrase).

L'enrichissement du vocabulaire est un objectif majeur tout au long de l'année, en appui sur les listes de fréquence et les textes lus.

L'étude de la langue conduit à l'institutionnalisation de notions qui sont remobilisées dans les activités de compréhension.

L'enseignement du vocabulaire se poursuit en appui sur les listes de fréquence et sur les lectures faites en classe.

L'étude de la langue renforce les capacités d'analyse des phrases et des paragraphes, facilitant ainsi la compréhension autonome.

En **période 5**, le contrôle de la compréhension atteint un niveau qui permet aux élèves d'identifier des ruptures dans l'élaboration du sens du texte et de développer une attitude réflexive.

L'enseignement du vocabulaire s'enrichit au fil des lectures.

Pratiquer différentes formes de lecture

La lecture du professeur se poursuit dans la continuité de l'école maternelle jusqu'à ce que les compétences de décodage permettent aux élèves d'accéder à des textes déchiffrables.

Les élèves apprennent à découvrir puis à se fixer un objectif avant de s'engager dans la lecture diversifiée de textes (lecture fonctionnelle, documentaire, lecture de textes de fiction de genres variés).

Les élèves sont familiarisés avec les usages, les lieux et les acteurs du livre et de la lecture. Ils fréquentent des bibliothèques grâce aux partenariats, en favorisant la participation des familles.

Les élèves accèdent à des lectures individuelles grâce à l'autonomie développée par le décodage. En classe, les élèves pratiquent des temps de lecture longue et des temps d'échanges sur les textes de fiction lus. La fréquentation de bibliothèques, le partage de lectures avec d'autres classes, avec des partenaires est favorisée.

La diversification des situations de lecture se poursuit. Dans les différents enseignements, les objectifs de lecture font l'objet d'une verbalisation.

Le goût de la lecture et le plaisir de lire sont favorisés. Les élèves sont conduits à élaborer des outils personnels (cahier de lecteur, journal de lecture) et à participer à des cercles de lecture.

Le travail autour des différentes formes de lecture se poursuit avec l'objectif de développer l'engagement des élèves dans la lecture, qui fera d'eux des lecteurs conscients de leurs choix et capables d'échanger au sein d'une communauté de lecteurs. Ils empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leurs propres goûts.

La lecture de textes composites fait l'objet d'une attention particulière afin de pouvoir utiliser la lecture pour développer des connaissances dans toutes les disciplines au cycle 3.

Le goût pour la lecture et le plaisir de lire sont entretenus. Les élèves complètent leur cahier personnel de lecteur ou journal de lecture commencé en CE1. Ils participent à des cercles de lecture.

LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT (suite)

Lire à voix haute

Dans le domaine de la lecture à voix haute, la progressivité porte sur la longueur des supports proposés, sur la variété des genres de textes et sur les modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs). Il s'agit de développer la vitesse et la fluidité dans des séances spécifiques mais aussi l'expressivité de la lecture (cf partie « Langage oral »).

La lecture à voix haute est une activité essentielle pour faire progresser les élèves qui maîtrisent le décodage, mais qui restent lents en lecture de textes.

À partir des **périodes 3 ou 4** au plus tard, ces élèves doivent lire à plusieurs reprises (5 fois par exemple) des textes de plus en plus longs, jusqu'à parvenir à une fluence d'au moins 50 mots par minute **en fin d'année**.

En moyenne, leur parcours en fluence nécessitera une quarantaine de textes, en partant de petits textes simples et courts (30 mots) et en terminant par des textes de 80 mots environ.

Les élèves lisent des textes plus longs et plus diversifiés (texte théâtral, documentaire, texte informatif...).

L'automatisation du décodage conduit les élèves à lire à une vitesse d'environ 70 mots par minute.

Les pratiques de lecture à voix haute sont nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes (individuellement ou à plusieurs) et à partager avec d'autres.

La lecture orale fait l'objet d'un entraînement régulier et d'une compréhension plus fine.

Tout au long de l'année, les élèves lisent des textes diversifiés de plus en plus longs et des textes composites avec fluidité et expressivité, à une vitesse d'environ 90 mots par minute.

En période 5, les élèves lisent à voix haute avec fluidité, exactitude, avec l'expression appropriée et après préparation, un texte d'une demi-page (entre 1400 et 1500 signes environ) d'un niveau syntaxique et lexical adapté à leur âge.

La diversité des textes, des modalités de lecture, des genres, des situations de partage caractérise les moments de lecture à voix haute en fin de cycle.

ÉCRITURE

Copier

En lien avec la lecture

Tout au long de l'année, les élèves étudient le tracé de chaque lettre (sens de rotation, place sur la réglure) au fur et à mesure de l'étude des CGP (s'assurer que le tracé normé des lettres est le même qu'en maternelle).

Par un enseignement explicite du professeur, les élèves maîtrisent progressivement le tracé des lettres cursives, leur enchaînement et la fluidité du geste sur un support sèyès standard.

La réglure de 3 mm est proposée **en début de CP** pour évoluer progressivement vers une réglure de 2,5 mm puis une réglure standard de 2 mm **à partir de la période 3** pour les élèves qui en sont capables. Il ne s'agit pas de contraindre artificiellement la taille de l'écriture avant que l'élève soit capable de gérer cet espace.

En **période 3**, les élèves apprennent le tracé des majuscules cursives dont ils ont besoin pour rédiger. Dans les autres cas, ils utilisent les majuscules d'imprimerie.

Les élèves transcrivent un texte de l'écriture scripte vers l'écriture cursive dès le début de l'année avec l'aide d'outils (alphabets divers).

Ils copient lors d'activités fréquentes et diverses, pour s'entraîner aux gestes d'écriture et mémoriser les formes orthographiques des mots.

Ils apprennent des stratégies de copie enseignées de manière explicite (en effaçant le support au fur et à mesure par exemple).

Tout au long de l'année, les élèves poursuivent le travail sur la fluidité du geste graphique.

En **période 1**, ils consolident la transcription des lettres en miroir (p/q, d/b).

Dès le début de l'année, les élèves étudient le tracé des majuscules cursives suivant une progression par famille de lettres (celles qui commencent par le même geste telles le L, C, E...). Ils peuvent avoir recours à des modèles (type alphabet).

En transcription, les élèves travaillent l'efficacité de la copie :

- la quantité (de 5 phrases en **période 1** à une dizaine de lignes en **période 5**) ;
- le temps imparti pour la copie (favoriser la mémorisation orthographique) ;
- le nombre de fois où ils recourent au modèle.

Tout au long de l'année, les élèves copient des textes dont les mises en page comportent des retours et des sauts de ligne, des alinéas et des mots soulignés. Ils commencent à prendre en compte la mise en page spécifique des textes informatifs.

Tout au long de l'année, les élèves affinent le geste d'écriture.

Dès la période 1, les élèves révisent l'écriture des majuscules cursives, puis les tracent sans modèle.

Les élèves copient de façon efficace des textes de plus en plus longs avec des contraintes de plus en plus nombreuses (respect de la mise en page, temps contraint...).

Tout au long de l'année, les élèves écrivent et copient de manière systématique dans les divers enseignements.

Copier (suite)

des stratégies de cori

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche

En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue

Sur Tout au long de l'année, les élèves écrivent de

ÉCRITURE (suite)

Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche (suite)

En lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue

agencement, la chronologie, l'énonciation d'une phrase cohérente au niveau de la syntaxe, les répétitions...). Les élèves rédigent des écrits courts porteurs de sens d'une à cinq lignes (éventuellement partie d'un écrit long) en articulation avec l'apprentissage de la lecture. Ils s'appuient sur les textes de lecture pour les transformer sur quelques points seulement. Ces textes constituent alors une matrice pour une activité qui articule copie et rédaction d'un texte neuf et cohérent. À l'oral, les élèves énoncent sans erreur les phrases qu'ils veulent écrire et retiennent la cohérence d'un court récit. Les élèves rédigent des écrits longs (intégrés à des projets plus ambitieux et moins fréquents) sous la forme de dictée à l'adulte. Les élèves découvrent différents genres ou formes de textes (textes narratifs, lettres, textes poétiques, documentaires, argumentatifs, recettes, règles de jeu...) pour en dégager les caractéristiques. Les élèves utilisent progressivement des connaissances sur la langue dans leurs écrits, en s'appuyant sur les outils constitués au fil de l'année (affichages, cahiers de références, répertoires...).	eux-mêmes certains moments de la démarche d'écriture (planification, construction du film de l'histoire, écriture des phrases...). Dès la période 4, les élèves sont placés en situation de planification autonome de leurs écrits. Dès la période 1, les élèves écrivent un texte court de 3 à 5 phrases à partir d'une structure donnée ou d'images. En période 5, ils produisent 6 ou 7 phrases en assurant la cohérence syntaxique et logique. Les élèves rédigent collectivement des écrits longs dont le projet d'écriture est conduit sur le long terme. Durant l'année, ils abordent différentes formes ou genres de textes pour en dégager les caractéristiques. Les textes sont plus longs qu'en CP et les caractéristiques plus détaillées et nuancées. Les élèves constituent collectivement des outils (affichages, cahiers de références, répertoires...) et apprennent leur utilisation, avec l'accompagnement du professeur.	Les élèves apprennent progressivement à se représenter l'enjeu du texte et son intérêt pour le lecteur puis à s'engager dans la tâche d'écriture. Ils élaborent des écrits en lien avec la lecture pour donner envie de lire un livre, ils rédigent des synthèses partielles pour se remémorer ce qui est à savoir... Les élèves rédigent de façon plus individuelle et plus régulière des écrits longs à destination du public en lien avec les divers projets. Les élèves identifient les genres et formes de textes et connaissent leurs caractéristiques. Les élèves utilisent les outils de référence de manière autonome grâce à un apprentissage qui a été conduit tout au long du cycle.
---	---	---

ÉCRITURE (suite)

Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit

En lien avec l'étude de la langue

Le guidage du professeur est fort. Le recours aux outils à disposition dans la classe fait l'objet d'un enseignement explicite.

Par la lecture à voix haute du professeur, les élèves repèrent, **dès le début de l'année**, si leur texte a du sens (oubli de mots, idées confuses) et s'il est cohérent (omissions, redites...).

La révision de l'écrit permet de focaliser l'attention des élèves sur la gestion de l'orthographe. Les erreurs peuvent être signalées par le professeur, de manière à alléger la charge cognitive.

Progressivement, les élèves comparent avec d'autres textes écrits. Ils sont amenés à identifier eux-mêmes les erreurs concernant des notions étudiées explicitement. Ils opèrent les corrections nécessaires à l'aide des outils présents dans la classe (affiches, cahiers de références...).

Les élèves sont guidés par le professeur sur la démarche de révision et de correction de leur écrit afin d'acquérir une première autonomie (se relire, identifier quelques erreurs, commencer à se corriger seul).

Les élèves élaborent collectivement une première typologie d'erreurs en la complétant et la complexifiant au fur et à mesure de l'année. Les élèves utilisent cet outil (et le code associé aux types d'erreurs) pour repérer leurs erreurs, comprendre leur nature et savoir où aller chercher l'aide pour les corriger.

La gestion des premiers accords étudiés explicitement est attendue en situation d'expression écrite **en fin d'année**.

L'autonomie des élèves se développe.

Les élèves prennent en charge, au fur et à mesure de l'année, la relecture de leur texte. Ils révisent et corrigent avec davantage d'autonomie. Ils corrigent, à l'aide du code de correction élaboré en classe, les erreurs signalées par le professeur ou repérées en autonomie en allant chercher seul l'information dans le bon outil de référence.

Ils automatisent l'application des règles en situation d'expression écrite grâce à la mémorisation des principes de l'orthographe lexicale et grammaticale.

ÉTUDE DE LA LANGUE		
Passer de l'oral à l'écrit		
En lien avec la lecture		
La compréhension des relations entre l'oral et l'écrit prend appui sur les acquis de la maternelle. Il est nécessaire de s'assurer de la maîtrise du principe alphabétique de la langue dès le début du CP. Les élèves doivent pouvoir se représenter les liens entre la langue orale et la langue écrite, avoir compris que l'écrit code l'oral. Dès la première semaine, les élèves abordent l'étude des correspondances graphèmes-phonèmes. Ils étudient 14 CGP en période 1. Ils ont étudié toutes les CGP en fin d'année. Dès la période 2, les élèves identifient la valeur sonore de certaines lettres (s, c, g) selon le contexte. Leur mémorisation est entraînée et soutenue dans des situations de lecture et d'écriture. Ils apprennent progressivement les graphèmes complexes ainsi que les graphèmes dans lesquels les lettres sont inversées (<i>tar/tra</i>). Leur mobilisation régulière permet d'en consolider l'appropriation progressive. Leur attention est portée sur les lettres « qui ne s'entendent pas ».	Tout au long de l'année, les relations entre l'oral et l'écrit continuent à faire l'objet d'activités de consolidation et de structuration. Les élèves dégagent certaines règles dans les relations entre l'oral et l'écrit à partir des récurrences et des analogies relevées. Tout au long de l'année, les élèves consolident la distinction des phonèmes proches mais aussi des graphies particulières et plus complexes. Par des manipulations et des observations répétées de faits de langue, les élèves perfectionnent leurs habiletés et les exercent à l'écrit. Les élèves renforcent leur attention sur certaines lettres dont la valeur sonore varie en fonction du contexte. Les élèves consolident l'appropriation des graphèmes complexes et prennent en compte le graphème selon la lettre qui suit (<i>an/am, en/em...</i>). Ils commencent à expliquer le rôle des lettres muettes (règles d'accord, étymologie, morphologie).	La consolidation des relations entre l'oral et l'écrit et l'institutionnalisation de règles se poursuivent. Tout au long de l'année, les élèves consolident l'ensemble des phonèmes du français et des graphèmes associés. Les élèves orthographient des mots en respectant la valeur de certaines lettres selon leur contexte. Les élèves observent et relèvent les phénomènes irréguliers rencontrés dans la fréquentation de textes afin de les mémoriser progressivement.

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

Construire le lexique

Dans la continuité de l'école maternelle, les élèves acquièrent d'abord du vocabulaire à l'oral. Ils développent progressivement un capital lexical qui est d'abord reconnu (vocabulaire passif) puis utilisé (vocabulaire actif), dans des situations orales (activités de rappel de récit), puis écrites (réemploi de mots découverts). En lecture, les élèves découvrent des mots nouveaux tout au long de l'année et les mobilisent dans d'autres contextes.

Les élèves découvrent le sens des mots (contexte, synonymie, antonymie) et leur morphologie (mots de la même famille).

Les élèves sont sensibilisés à l'oral par le professeur aux niveaux de langue (familier et courant).

Les élèves utilisent différents outils de classement (corolles lexicales) et d'organisation (individuels ou collectifs), y compris numériques.

Ils découvrent les fonctions et l'usage du dictionnaire grâce au professeur qui verbalise devant eux ses intentions et donne à voir les procédures pour y parvenir. Une définition lue par le professeur permet d'enrichir leur connaissance d'un mot.

Les élèves rencontrent de nouveaux mots lors des lectures et des activités conduites. Ils les réemploient à l'oral et à l'écrit.

Tout au long de l'année, les élèves perçoivent :

- les relations liées au sens (antonymes/synonymes) sur des classes grammaticales identiques (adjectifs, verbes...);
- les relations liées à la forme (mots de la même famille).

Ils structurent, enrichissent et mobilisent le vocabulaire étudié au service de la compréhension et de l'orthographe.

Ils commencent à développer des stratégies pour découvrir le sens de mots inconnus en s'appuyant sur leur morphologie.

Les élèves perçoivent les niveaux de langue familier et courant, les nomment. Ils découvrent le niveau soutenu.

Les élèves catégorisent plus précisément des mots afin de percevoir leurs relations. Ils constituent des outils qui évoluent tout au long de l'année et dont l'emploi est conjugué progressivement à celui du dictionnaire.

À partir de la période 3, les élèves apprennent à utiliser le dictionnaire et à s'y repérer. Ils découvrent l'article et ses différents constituants (classe grammaticale, genre, définition, exemple, synonyme, antonyme).

Les élèves enrichissent le capital lexical constitué et le mobilisent régulièrement.

Tout au long de l'année, les élèves mobilisent à l'oral comme à l'écrit :

- les relations liées au sens (antonymes/synonymes) sur des classes grammaticales identiques (adjectifs, verbes...);
- les relations liées à la forme (mots de la même famille).

Ils enrichissent et mobilisent régulièrement en situation de lecture et d'écriture les outils lexicaux constitués. Ils utilisent des stratégies pour découvrir seuls le sens de mots inconnus (déduire et comprendre le sens de « *déforestation* » à partir de sa construction par exemple).

Les élèves perçoivent les niveaux de langue (familier, courant et soutenu) à l'oral comme à l'écrit.

Les élèves consultent seuls le dictionnaire. Ils se repèrent dans un article. Ils différencient la définition de l'exemple. Ils donnent la classe grammaticale, des synonymes et des antonymes du mot recherché.

Le dictionnaire est utilisé au service de l'amélioration des écrits.

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

S'initier à l'orthographe lexicale

Dès le début de l'année, les élèves mémorisent l'orthographe de mots fréquents à partir d'activités orales et écrites spécifiques (épellation, copie et dictée de mots sous toutes leurs formes). La mémorisation orthographique s'appuie d'abord sur la connaissance des CGP étudiées. Tout au long de l'année, ils mémorisent l'orthographe du lexique le plus couramment employé dans les activités scolaires et les apprentissages disciplinaires (cf. listes de fréquence orthographiques). Ils mémorisent progressivement l'orthographe de mots irréguliers dont le sens est connu et mobilisé dans les apprentissages. Ils encodent des mots invariables fréquents en s'appuyant sur les CGP étudiées. Les élèves regroupent des mots (issus de listes de fréquences) pour constituer des corpus selon des critères variés (mots nombres, jours de la semaine, mots servant à localiser...) afin d'en mémoriser l'orthographe.	Les élèves exercent une vigilance constante dans diverses situations d'écrit (dictée, écrit autonome). Ils s'appuient sur des corpus de mots (mots de la même famille, mots reliés par des analogies morphologiques) pour en mémoriser l'orthographe et expliciter le choix orthographique (<i>le « an » de quarante s'écrit « a-n » parce qu'il appartient à la série quarante, cinquante, soixante...</i>). Ils automatisent l'orthographe des mots invariables appris au CP. Ils collectent les principaux mots invariables irréguliers rencontrés dans les lectures puis les mémorisent. Ils les mobilisent en situation d'écriture. Les élèves réactivent le capital construit et l'enrichissent progressivement par des activités de tri, de classement et de catégorisation. Les corpus de mots constituent une base d'outils individuels ou collectifs que les élèves mobilisent à l'écrit.	Les élèves consolident les connaissances orthographiques des mots fréquents . L'observation des régularités, la maîtrise du code graphophonologique, la mémorisation des lettres muettes dans le cadre d'activités orales et écrites permettent de stabiliser des procédures qui s'automatisent au fur et à mesure. Ils questionnent et explicitent les irrégularités de la langue. Ils orthographient correctement les principaux mots invariables. Les élèves s'appuient sur les regroupements étudiés (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques) pour orthographier correctement les mots.
---	---	---

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

Se repérer dans la phrase simple

Dès la période 1, les élèves sont sensibilisés à l'oral à l'ordre des mots pour saisir l'unité de sens de la phrase. Au fil de l'année, ils s'appuient sur la lecture et la ponctuation pour distinguer ligne et phrase. Les élèves s'approprient progressivement la notion de phrase qui s'appuie sur la cohérence sémantique. Les élèves identifient peu à peu le sujet et le verbe à partir du travail mené en compréhension (de qui ou de quoi on parle, ce qui en est dit, ce qui se passe). Les élèves commencent à identifier et à nommer les noms, les déterminants (genre et nombre sont reconnus) et les verbes. Ils constituent des corpus (adjectifs qualificatifs, mots invariables, pronoms personnels sujets) à partir des textes étudiés. Par des manipulations et des catégorisations, ils commencent à percevoir les propriétés des classes grammaticales, sans les nommer. Par la lecture de l'adulte, les élèves reconnaissent les trois types de phrases. Ils en perçoivent les caractéristiques par des activités de manipulation et de catégorisation. Ils observent et marquent la ponctuation de fin de phrase dans les situations de copie et de dictée.	Dès le début de l'année, les élèves recourent à la cohérence sémantique, à la lecture et à la ponctuation pour repérer la phrase. Ils observent puis comprennent les propriétés permettant d'identifier le sujet et le verbe afin de mieux comprendre les relations des groupes au sein de la phrase. Ils reconnaissent un verbe notamment grâce aux variations de celui-ci (personnes, temps). Les élèves enrichissent les corpus commencés au CP (noms, verbes, déterminants...) et nomment leur classe grammaticale. Progressivement, les élèves reconnaissent un nom commun (ils en indiquent le genre et le nombre). Ils identifient les noms propres. Tout au long de l'année, ils consolident leur connaissance des trois types de phrases. En appui sur les textes étudiés en lecture, ils découvrent les formes négatives et exclamatives de la phrase. Ils marquent la ponctuation de fin de phrase dans leurs écrits.	Les élèves réinvestissent les acquisitions portant sur la phrase et ses principaux constituants pour améliorer l'expression orale et écrite et pour mieux comprendre les mots et les textes. Ils reconnaissent les principaux constituants de la phrase : sujet, verbe, compléments. À partir des critères construits tout au long du cycle, les élèves réinvestissent leurs connaissances des classes grammaticales (noms, déterminants, adjectifs qualificatifs, verbes, pronoms personnels sujets, mots invariables) dans le cadre de séances spécifiques. Ils distinguent l'article défini de l'article indéfini. Ils opèrent des transformations sur les phrases : affirmatives/négatives ; déclaratives/interrogatives. Ils utilisent la ponctuation de fin de phrase (., !, ?) et les signes du discours rapporté (« »).
--	---	---

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)

Maîtriser l'orthographe grammaticale de base

Les élèves exercent leur vigilance orthographique à partir de situations de dictée de mots ou de phrases, dictées du jour, écrits liés à des projets, écrits de travail. Ils observent et questionnent les formes récurrentes et les analogies.

À partir de la période 2 et tout au long de l'année, en lien direct avec le travail mené sur les différents composants de la phrase, les élèves sont amenés à repérer et identifier les régularités audibles (masculin/féminin) puis visibles (singulier/pluriel) dans certaines chaînes d'accord (genre et nombre pour le groupe nominal).

Les élèves découvrent et repèrent les relations sujet-verbe dans des situations audibles : nous ... ons, vous ... ez.

À partir de la période 3, les élèves observent et se familiarisent à l'oral avec les différentes formes des verbes être et avoir, au présent. Ils commencent à les mobiliser à l'écrit en s'appuyant sur la mémorisation des CGP.

Les élèves renforcent leurs connaissances des régularités audibles ou visibles dans le groupe nominal et les élargissent à l'adjectif. Ils les mobilisent pour en dégager la règle. De nouvelles formes de pluriel sont relevées (ail/aux, al/aux...).

Les élèves observent et comparent des régularités (conjugaisons) pour conduire des points de repères liés aux personnes (les finales en -s ou -x, -ons, -ez, -nt). Ils repèrent la relation sujet-verbe dans des situations simples. Ils sont sensibilisés aux marques inaudibles (-e), pluriel des verbes à la 3^e personne (-nt) par comparaison, par exemple aux marques du singulier homophones (*chante-chantes*).

Les élèves apprennent à trouver l'infinitif d'un verbe à l'oral.

Les élèves transforment des énoncés pour rendre audibles et visibles les variations liées aux temps des verbes (présent, imparfait, futur et passé composé). Ils repèrent que les formes verbales identiques à l'oral sont différentes à l'écrit : *tu vas/il va, je pars/il part, je viens/il vient...*

Tout au long de l'année, les élèves réactivent des raisonnements et formalisent des connaissances progressivement étendues à des cas particuliers. Ils les mobilisent pour marquer les accords dans le groupe nominal en situation de rédaction et de résolution de problèmes orthographiques.

À la fin de l'année, les élèves ont conscience que les éléments du groupe nominal fonctionnent ensemble.

Les élèves renforcent leur vigilance sur les relations sujet-verbe dans les situations d'écriture dans lesquelles elles sont mobilisées. Ils identifient le radical et la terminaison. Ils trouvent l'infinitif d'un verbe conjugué.

En appui sur l'oralisation correcte des formes verbales, les élèves consolident l'orthographe du présent, de l'imparfait du futur et du passé composé pour les verbes du 1^{er} groupe et les verbes irréguliers du 3^e groupe : faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre.

ÉTUDE DE LA LANGUE (suite)		
Maîtriser l'orthographe grammaticale de base (suite)		
Ils observent et constituent des collectes régulières de formes verbales pour les verbes du 1^{er} groupe et pour les verbes irréguliers du 3^e groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre). Ils les répertorient et les utilisent peu à peu à l'écrit. À la fin de l'année, les élèves orthographient correctement quelques formes verbales mémorisées.	Une première mémorisation des formes verbales est attendue à l'oral. Elles s'institutionnalisent progressivement à l'écrit par l'élaboration de « tableaux de conjugaison ». Les élèves les mémorisent et les mobilisent en situation d'écrits autonomes. À la fin de l'année, les élèves proposent à l'oral des formes verbales correctes du présent, de l'imparfait, du futur et du passé composé pour les verbes être et avoir, ceux du 1^{er} groupe et les 8 verbes irréguliers du 3^e groupe. Ils orthographient correctement les formes verbales au présent, à l'imparfait et au futur des verbes <i>être</i> et <i>avoir</i> et ceux du 1^{er} groupe.	Ils repèrent par regroupements les formes verbales identiques (exemple : <i>prendre, venir et vouloir</i> ont les mêmes terminaisons au futur). À la fin de l'année, les élèves orthographient correctement l'orthographe du présent, de l'imparfait, du futur et du passé composé pour les verbes du 1^{er} groupe et les 8 verbes irréguliers du 3^e groupe. Ils distinguent temps simples et temps composés.